

Léo-Lagrange : une école réhabilitée et durable

Châtelleraut le 16 septembre 2025 - Depuis 2018, Grand Châtelleraut et la Ville de Châtelleraut sont accompagnés par l'État dans le cadre d'une vaste opération de rénovation urbaine des quartiers du Lac et des Renardières.

Après la réhabilitation de logements, la création d'équipements publics et la requalification des espaces verts et voiries, c'est aujourd'hui le groupe scolaire Léo-Lagrange qui bénéficie d'une rénovation d'ampleur.

Une réhabilitation complète et durable

Achevée fin août 2025, l'opération a permis de moderniser l'ensemble du groupe scolaire :

- réhabilitation des salles de classe et du réfectoire,
- isolation intérieure et extérieure des bâtiments,
- renouvellement complet du mobilier scolaire (bureaux réglables, chaises anti-basculement, espaces calmes),
- aménagement et réhabilitation des cours pour limiter les îlots de chaleur et favoriser les loisirs,
- mise en accessibilité complète de l'école maternelle.

La végétalisation sera réalisée dès novembre 2025, afin d'apporter des espaces de fraîcheur supplémentaires.

Ces aménagements offriront aux 108 élèves, aux enseignants et aux familles un **cadre moderne, confortable et sécurisé**, propice aux apprentissages.

Un espace sera également mis à disposition des **associations citoyennes**, renforçant ainsi le rôle de l'école comme lieu de vie et de lien social.

Un investissement de plus de 3 M€

Le montant total de l'opération s'élève à **3 086 854 € TTC**, financés par :

- **Grand Châtelleraut (EPCI) : 30 000 €**
- **Fonds Vert de l'État : 1 053 643 €**
- **ANRU : 359 000 €**
- **Département de la Vienne : 60 000 €**
- **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : 23 708 €**
- **Syndicat Énergie Vienne : 150 000 €**

- **Agence Nationale du Sport (ANS) : 10 620 €**

Une école exemplaire en matière d'énergie

Conformément aux engagements de la collectivité, cette requalification s'inscrit dans une stratégie de développement durable et de performance énergétique.

Les travaux permettront de réduire de **59 % les consommations énergétiques**, garantissant un véritable confort d'été comme d'hiver et une maîtrise durable des coûts de fonctionnement.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr